



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

Préfecture du Loiret le ...

ID : 045-214500498-20251209-2025120904-DE

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2025120904**

Date de la  
convocation  
04.12.2025

Date  
d'affichage  
04.12.2025

Nombres de  
membre

En exercice : 15  
Présents : 08  
Votants : 12

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, François DAUBIN, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Gilberte BADAIRE.

Absents donnant pouvoir : Aurélia BLOT à Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Jean-Claude TONDU, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN.

Absente : Ilona BERNY-VILFROY, Sophie THIRET épouse ALLION, Catherine FOUCAULT.

Délibération  
2025120904

Pour 12  
Contre 0  
Abstention 0

### **Tarifs municipaux 2026**

La commission municipale FINANCES réunie le 24.11.2025 propose de faire évoluer :

- les tarifs de location salle des fêtes et salle rouge pour les bulzaciens
- le montant des cautions salle des fêtes et salle rouge
- la redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif
- le forfait camps ados pour les bulzaciens

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**Adopte pour 2026 les tarifs municipaux ci-annexés.**

*Le Maire,*  
**Florence BONDUEL.**



*Le Secrétaire de séance,*  
**Christian AMEUR,**  
*Conseiller municipal.*

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le



ID : 045-214500498-20251209-2025120904-DE

**Location de la Salle des Fêtes (180 personnes)  
Chauffage 01/10 au 30/04**

Association de Bouzy	But lucratif	70,00 €
	But non lucratif	Gratuit
Bulzaciens, Bulzaciennes	Journée sans chauffage	280,00 €
	Journée supplémentaire sans chauffage	110,00 €
	Journée avec chauffage	395,00 €
	Journée supplémentaire avec chauffage	240,00 €
Extérieurs à Bouzy	Journée sans chauffage	500,00 €
	journée supplémentaire sans chauffage	310,00 €
	Journée avec chauffage	675,00 €
	Journée supplémentaire avec chauffage	425,00 €
Location inférieure à 4h en semaine pour tous	sans chauffage	135,00 €
	avec chauffage	190,00 €
Caution salle		500,00 €
Caution ménage		100,00 €
Mise à disposition d'une poubelle supplémentaire de 240 litres		15,00 €
Retenue en cas de désistement	Si annulation avant les 15 derniers jours	60,00 €
	Si annulation dans les 15 derniers jours	la retenue est totale

**Location de la Salle Rouge (50 personnes)**

Bulzaciens, Bulzaciennes	160,00 € journée
Extérieurs à Bouzy	260,00 € journée
Associations à but lucratif	50,00 € journée
Associations bulzaciennes à but non lucratif	Gratuit
Caution salle	250,00 €
Caution ménage	100,00 €
Mise à disposition d'une poubelle de 240 litres	15,00 €
Retenue en cas de désistement :	
Si annulation avant les 15 derniers jours	50,00 €
Si annulation dans les 15 derniers jours	retenue est totale

**Tarifs Cimetière**

Concession trentenaire	caveau	220,00 €
	cavurne	250,00 €
Concession cinquantenaire	caveau	365,00 €
	cavurne	405,00 €
Caveau provisoire	mise en caveau	15,00 €
	Jours suivants	1 €/JOUR
Achat cavurne		350,00 €
Redevance de réduction et réunion de corps		55,00 €
Redevance de superposition de corps-concession caveau au-delà de la capacité initiale (concession acquise à compter de janvier 2023)		75,00 €

**TARIFS MUNICIPAUX 2026***Pas de tva applicable sauf assainissement*

Droits de place	
Commerce ambulant (mensuel)	11,50 €
Taxi - Ambulance (annuel)	195,00 €
Commerce ambulant journée vide grenier	100,00 €
Brocante vide/grenier (mètre linéaire/journée)	3.50 €

Divers		
Encart publicitaire BM	70,00 €	
PV chiens errants	75,00 €	
Dépôt sauvage d'ordures	Amende selon réglementation en vigueur	
Entrée spectacle culturel EN SCENE	Adultes et enfants à partir de 6 ans	7,00 €
	Enfants jusqu'à 6 ans	GRATUIT

Assainissement collectif	
Abonnement annuel	95,00 € HT / TVA 10%
M3	1.45 € HT/ TVA 10%
Facturation du cubage en cas de fuite	Selon réglementation en vigueur/ TVA 10%
Taxe de raccordement	1600,00 € HT / TVA 20 %
Redevance de performance par M3	0.21 € HT / TVA 10%

Restaurant scolaire	
Enfant (ticket)	3.60 €
Enfant bénéficiant d'un PAI (protocole alimentaire individualisé)	1,00 €
Enseignant	5,50 €

Accueil périscolaire matins et soirs			
Quotient familial	1000 et +	600 à 999	599 et -
Demi-journée	3.55 €	3.20 €	2.85 €
Journée	5.90 €	5.30 €	4.65 €
Semaine	23.30 €	21.20 €	18.6 €

Accueil de loisirs mercredi	
Enfants domiciliés sur la commune et/ou fréquentant l'école de Bouzy	Quotient familial multiplié par un taux d'effort de 1.50 % avec tarif plancher de 6.50 € et tarif plafond de 16 €
Tarif extérieur	22 €
Enfants du personnel communal	16 €

Accueil de loisirs vacances	
Enfants domiciliés sur la commune et/ou fréquentant l'école de Bouzy	Quotient familial multiplié par un taux d'effort de 1.50 % avec tarif plancher de 6.50 € et tarif plafond de 16 € + 7€ par journée incluant un séjour (nuitée)
Tarif extérieur	22 € + 7€ par journée incluant un séjour (nuitée)
Enfants du personnel communal	16 € + 7€ par journée incluant un séjour (nuitée)

Club ados	
Cotisation année scolaire	15,00 €
Sortie	Tarif sortie
Camps bulzaciens	Quotient familial multiplié par un taux d'effort de 1.50 % avec tarif plancher de 80 € et tarif plafond de 100 €
Camps extérieurs	130,00 €

Prix et contributions		
Aide bulzacien voyage scolaire collège de les Bordes		8€/jour (max 8j)
Bon achat Maisons fleuries 1er prix		50,00 €
Bon achat Maisons fleuries 2& 3 prix		35,00 €
Soutien financier annuel dispositif téléalarme		
Plafond mensuel des ressources (revenu fiscal de référence)		Montant de l'aide allouée par la commune de BOUZY-LA-FORÊT
Personne seule	Couple	
Jusqu'à 1 018 €	Jusqu'à 1 712 €	100 €
Compris entre 1019 € et 1 150 €	Compris entre 1 713 € et 1 815 €	80 €
Compris entre 1 151 € et 1 435 €	Compris entre 1 816 € et 2 153 €	50 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le



ID : 045-214500498-20251209-2025120904-DE